



MARSEILLE TRAIL CLUB

BULLETIN D'ADHESION

SAISON 2017-2018

(de septembre 2017 à août 2018)

NOM **Prénom**

Date de naissance

Adresse complète

.....

.....

E-mail **Téléphone**

Niveau de pratique du trail

- Débutant** : je commence le trail
- Intermédiaire** : j'ai déjà participé à quelques trails
- Confirmé** : j'ai participé à de nombreux trails

Taille de T-Shirt

XS S M L XL

Taille de Manchettes

XS S M L XL

SOUSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

| | Je suis un nouvel adhérent du Marseille Trail Club | J'étais adhérent du Marseille Trail Club en 2016-2017 |
|---|---|--|
| DROIT D'ENTREE (payable uniquement la première année) | 30 € | - |
| COTISATION ANNUELLE (comprenant un T-Shirt technique aux couleurs du MTC) | 39 € | 39 € |
| TOTAL des souscriptions obligatoires (1) | 69 € | 39 € |

SOUSCRIPTIONS OPTIONNELLES

| | Montant unitaire | Quantité | Montant total |
|---|-------------------------|-----------------|----------------------|
| LICENCE FSGT* (incluant l'assurance individuelle) | 34 € | x1 | € |
| PAIRE DE MANCHETTES aux couleurs du MTC** | 12 € | | € |
| VESTE ADIDAS noire aux couleurs du MTC** | 60 € | | € |
| T-SHIRT ADIDAS noir aux couleurs du MTC** | 30 € | | € |
| T-SHIRT blanc aux couleurs du MTC** | 10 € | | € |
| TOTAL des souscriptions optionnelles (2) | | | € |

TOTAL des souscriptions obligatoires et optionnelles à régler (1) + (2) : €

Le total des souscriptions est payable en trois fois si besoin : faire trois chèques en indiquant au dos la date d'encaissement souhaitée.

* Les licences proposées par la FSGT comprennent une assurance couvrant la majeure partie des activités sportives qu'elles soient pratiquées en compétition, à l'entraînement ou en loisir. Les licences individuelles ou familiales sont délivrées pour l'année sportive (du 1^{er} septembre de l'année N au 31 août de l'année N+1). Si vous ne souscrivez pas une licence FSGT, vous devez signer la décharge ci-jointe et fournir une copie de votre assurance d'accident individuel ou la copie de votre licence FFA ou FSGT si vous en possédez une par ailleurs.

** Dans la limite des stocks disponibles.



MARSEILLE TRAIL CLUB

BULLETIN D'ADHESION

SAISON 2017-2018

(de septembre 2017 à août 2018)

FORUM DU MARSEILLE TRAIL CLUB

Je reconnais avoir pris connaissance et accepter les [conditions d'utilisation](#) du forum.

Le forum du Marseille Trail Club comporte une partie public accessible à tous sans condition d'appartenance au Marseille Trail Club. La partie privée du forum n'est accessible qu'aux adhérents du Marseille Trail Club. Le statut de « Membre » n'est activé qu'à réception du dossier d'adhésion complet. **Afin de permettre l'activation du statut de « Membre », j'indique mon pseudo sur le forum :**

DROIT A L'IMAGE

J'autorise la prise de vue et la publication des images sur lesquelles j'apparais sans contrepartie ni limitation de durée, et ceci sur différents supports (écrits, électroniques, audiovisuels...).

Je reconnais avoir pris connaissance de l'utilisation qui peut en être faite dans le cadre des entraînements, des compétitions et des sorties OFF organisées par l'association. Je reconnais que les utilisations éventuelles ne peuvent porter atteinte à ma vie privée et plus généralement ne sont pas de nature à me nuire ou à me causer un quelconque préjudice.

ETHIQUE

L'adhésion au Marseille Trail Club implique une participation à la vie du club dans la mesure de mes possibilités lors des entraînements, compétitions, sorties OFF, soirées et échanges sur le forum en accord avec les valeurs qui fédèrent le club : convivialité, partage et entraide. **Adhérer au Marseille Trail Club, c'est aussi souscrire à un état d'esprit.**

PIECES A FOURNIR

- Dans tous les cas :
 - o Le bulletin d'adhésion dûment complété, daté et signé.
 - o Le règlement des souscriptions obligatoires et optionnelles choisies par chèque libellé à l'ordre du Marseille Trail Club.
 - o Un certificat médical d'aptitude à la pratique de la course à pied et du trail en compétition datant de moins de trois mois à la date d'adhésion.
- Uniquement en cas de NON souscription à la licence FSGT :
 - o La décharge de responsabilité dûment complétée, datée et signée.
 - o Une attestation d'Assurance Accident individuel ou la copie de ma licence FFA ou FSGT si j'en possède une par ailleurs.

**DOSSIER COMPLET à retourner par courrier à : Ingrid BERNADET
42, rue Raphaël
13008 MARSEILLE**

Pour toute information complémentaire, je contacte le Marseille Trail Club :

contact@marseilletrailclub.fr

Fait à le

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé ») :





MARSEILLE TRAIL CLUB

BULLETIN D'ADHESION

SAISON 2017-2018

(de septembre 2017 à août 2018)

Décharge de responsabilité

(en cas de NON souscription à la licence FSGT)

Je soussigné(e) (Prénom NOM)
né(e) (date et lieu de naissance) le à
demeurant (adresse complète)

- Autorise l'association Marseille Trail Club à contacter, uniquement en cas d'urgence, (Prénom NOM) en qualité de (lien de parenté) au numéro de téléphone
- Déclare décharger de toute responsabilité l'association Marseille Trail Club concernant les blessures et dommages matériels ou corporels occasionnés ou subis, en cas de vol ou de perte de biens ainsi que toute dégradation des sites pouvant lui être imputées.
- Renonce dès aujourd'hui à faire valoir toutes revendications, de quelque nature qu'elles soient, et notamment en cas d'accident, blessure, vol, dégâts sur les biens personnels ou autres se produisant dans le cadre des entraînements ou sorties OFF.
- Déclare avoir souscrit à cet effet une assurance me garantissant contre tous sinistres, de quelque nature qu'ils soient, et que son contrat d'assurance ne mentionne pas de clause contraire à ce qui a été précédemment déclaré.
- M'engage à faire renoncer mes assureurs à tout recours contre l'association Marseille Trail Club.
- Reconnaiss que la présentation de la présente décharge de responsabilité dûment régularisée est obligatoire et indispensable à toute adhésion à l'association Marseille Trail Club.

Fait à le

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé ») :